



**ASSEMBLEE GENERALE**

**CLOTURE DES COMPTES 2020**

**27 MARS 2021**

L'Assemblée générale a été convoquée par courrier le 9 mars 2021.

A cette convocation étaient joints :

- Le rapport moral et d'activités
- Le rapport financier de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- Le budget 2021

Les documents pour les votes et notamment ceux concernant les élections ont été transmis par mail le 21 mars 2021 après clôture de réception des candidatures.

**Compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée générale se déroule en visio-conférence**



## **ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2021**

**Nombre d'Organismes recensés : 69**

**Nombre d'Organismes inscrits \* : 37 (Nb de voix : 48)**

**Représentation des individuels : 1 (Nb de voix : 3)**

**Nombre total de suffrages : 38 (Nb de voix : 51)**

**Suffrages exprimés : 17 soit 44,7% des inscrits – 25 voix soit 51,0% du nombre des voix**

**Dont pouvoirs : 8**

**Dont votes à distance : 5**

**Dont exprimés en visio : 4**

**Participent également à l'Assemblée générale les membres du Conseil Fédéral**

**Membres : 15**

**Membres inscrits \*\* : 13**

**\*\* 2 membres ne se représentent pas au dernier moment**

**Suffrages exprimés : 9 soit 69,2%**

**Dont pouvoirs : 3**

**Dont exprimés en visio : 6**

**Aucun Quorum n'étant requis pour cette Assemblée générale, elle est ouverte ce samedi 27 mars 2021 à 10h40**

**(\*) Les Organismes en règle de leur cotisation 2021 sont seuls autorisés à participer aux décisions de l'Assemblée générale.**

Le Président ouvre la séance par une présentation rapide du rapport moral et d'activité qui a préalablement été communiqué à tous.

Il met en évidence le fait que l'activité de la Fédération a principalement été marquée par la crise sanitaire COVID-19 et que, de ce fait, les préoccupations habituelles ont été très impactées, notamment celles concernant les jeunes.

La gestion des confinements, les relations avec les autres Fédérations, avec la MALGH, l'information régulière des Organismes adhérents, les réponses à de nombreuses interrogations/réactions des Clubs, la mise en place d'un protocole sanitaire .... ont largement occupé l'emploi du temps.

Par ailleurs, 2 autres dossiers ont été abordés ou traités en 2020 :

- La renégociation des contrats d'assurance avec Air Courtage
- Le cahier des charges de la refonte du site internet

Le Président fait procéder au vote sur le rapport moral / d'activités \*

Le Président présente, au nom du Trésorier, le rapport financier de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les revenus de l'exercice, notamment en raison d'une subvention de la MALGH en forte augmentation sur celle de 2019, sont en progression.

Les dépenses de l'exercice, notamment en raison de la crise sanitaire, sont en diminution.

Le résultat de l'exercice est de 14.497,97€.

Le Président fait procéder au vote sur le rapport financier de l'exercice clos au 31 décembre 2020 \*

Le Président présente, au nom du Trésorier, le budget prévisionnel de l'exercice 2021.

Le résultat de l'exercice 2021 serait équilibré.

Le Président fait procéder au vote sur le budget 2021 \*

Compte tenu du report des JO d'été, les élections au sein des Fédérations ont été reportées jusqu'au 31 mars 2021.

Après appel aux candidatures, communication de la liste des candidats au Conseil fédéral et du renouvellement de la candidature du Président et rappel en séance,

Le Président fait procéder aux votes concernant les candidats au Conseil Fédéral \*

Puis,

Le Président fait procéder au vote sur sa réélection \*

\* Les résultats des différentes consultations sont regroupés sous la rubrique RELEVÉ DE DÉCISIONS, page suivante.



**ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2021**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

**Rapport moral / d'activités**

Après avoir pris connaissance du rapport moral / d'activité, je donne Quitus au Président pour ce rapport moral / d'activités ? OUI 26 voix (unanimité) NON 0 ABSTENTION 0

**Rapport financier**

Après avoir pris connaissance du rapport financier, je donne quitus au Trésorier pour ce rapport financier ?  
OUI 26 voix (unanimité) NON 0 ABSTENTION 0

**Budget 2021**

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget 2019, j'approuve cette proposition ?  
OUI 26 voix (unanimité) NON 0 ABSTENTION 0

**ELECTIONS**

**Le Conseil fédéral est composé de 15 membres**

Par rapport au Conseil sortant, 1 départ, 1 arrivée et 14 sortants se représentant.

Votes pour mandats de 4 ans.

Conseil fédéral 15 membres	NOM	SORTANT	OUI	NON	ABSTENTION
	ADLER Christine	Sortante	26	0	0
	AZARIAN André-Michel	Sortant	26	0	0
	BOILEAU Gabrielle	Sortante	26	0	0
	BONNET Jean-Pierre (Assurances – Météo)	Sortant	26	0	0
	BOSMENT Denis (Trésorier)	Sortant	26	0	0
	BOUCHET Jacques	Sortant	25	1	0
	BUY Stéphane (Vice-Président)	Sortant	26	0	0
	COLLADO Emile	Sortant	26	0	0
	CONTENCIN Philippe (Médical)	Sortant	26	0	0
	ESCAFFRE Jacques	Sortant	26	0	0
	FOSSA-PEYRUSSON Frédérique	Sortante	26	0	0
	MERY Michel (Président)	Sortant	26	0	0
	MICHALLAT Laurent (Secrétaire)	Sortant	26	0	0
	TAUZIN Hélène (jeunes)	Sortante	26	0	0
TRIENBACH Charles	Nouveau	26	0	0	

Pas de candidature nouvelle : vote pour nouveau mandat de 4 ans.

Pré sid ent	NOM	SORTANT	OUI	NON	ABSTENTION
	MERY Michel	Sortant	26	0	0



**ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2021**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Nous, soussignés, Michel MERY, président et Laurent MICHALLAT, secrétaire, certifions que le relevé de décisions (page précédente), concernant :

- ✓ Le rapport moral 2020
- ✓ Le rapport financier 2020
- ✓ Le budget 2021
- ✓ L'élection au Conseil fédéral
- ✓ L'élection du Président de la FFH

est conforme aux suffrages exprimés lors de l'Assemblée générale du 27 mars 2021.

Fait à Lognes  
Le 27/03/2021

Michel MERY

Laurent MICHALLAT



## ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2021

### DEUXIEME PARTIE

Le Président donne quelques précisions sur la refonte du site :

- Le cahier des charges est terminé. Cette nouvelle version, totalement relookée, offrira de nombreux atouts aux clubs dans leur gestion de leurs adhérents.
- Un appel d'offre sera lancé début janvier
- L'objectif est une mise en ligne de ce nouveau site pendant l'été 2021.
- Le coût de réalisation est pris majoritairement en charge sur la subvention MALGH.

puis donne la parole aux Responsables des Commissions.

#### **Commissions Sports**

Laurent MICHALLAT nous indique que l'activité sportive 2020 a été inexistante au plan international et celle de 2021 s'annonce très réduite (championnat en Allemagne prévu en juillet).

L'activité nationale reste, quant à elle, conditionnée à :

- L'existence d'un ou plusieurs équipages
- L'utilisation d'un lieu d'entraînement
- L'existence du matériel nécessaire aux entraînement
- L'existence de moyens financiers, en sachant que ces moyens, notamment les aides du ministère des Sports, sont dépendantes des 2 premières.

Une réunion en visio est prévue dans les prochains jours avec Jacques BERLO, FAI Président de la Commission Internationale de Giraviation, pour tenter de relancer cette activité.

*Il faut savoir que le site de Rochefort souhaitait créer un équipage championnat (plus de nouvelles depuis la crise sanitaire).*

#### **Commission Jeunes**

Nous avons appris le départ inopiné de Lisa ROSIER, responsable de cette commission.

L'activité de cette commission a été très perturbée en 2020.

Pour 2021, relance de bourses et surtout d'actions BIA.

#### **Commission Médicale**

Philippe CONTENCIN a été très sollicité cette année, notamment pour la rédaction du protocole sanitaire de la Fédération.

Le rapport d'activité 2020-2021 est joint en annexe du compte rendu de l'Assemblée générale.

### **Commissions Assurances**

Jean-Pierre BONNET rappelle que l'UFEGA (Union des FÉdérations Gestionnaires d'Assurances) qui regroupait 4 Fédérations aéronautiques pour négocier en commun nos contrats d'assurances, a été mise au repos suite au départ des 2 plus grosses fédérations.

Les contrats d'assurance (RC Dirigeants – RC Terrestre – Protection juridique) arrivant à échéance, la FFH a donc dû les renégocier seule avec AIR COURTAGE.

Ces nouveaux contrats seront signés début 2021.

### **Commissions Météo**

Jean -Pierre BONNET fait le point sur la réunion annuelle organisée par METEO France, réunion à laquelle il participe au nom de la Fédération.

Il souhaite que les comptes-rendus de cette réunion soient présents sur le site de la FFH

Pour terminer cette deuxième partie de l'Assemblée générale, le Président indique que le GROUPE DE TRAVAIL FFH/DGAC qui se chargeait de la création et des mises à jour des manuels de formation n'existe plus. Cette information a été communiquée le 12 janvier lors d'une conférence visio avec le POLE NAVIGANT et le POLE FORMATION de la DGAC.

La responsabilité des créations et mises à niveau est désormais du ressort de la FFH.

La mise à niveau du PPL(H), du LAPL(H) du VOL DE NUIT et des 18 QT est au 27 mars quasiment terminée, grâce à l'aide Charles JAVORNIK et Didier FERRO.

Dés publication de ces nouvelles versions sur le site de la DGAC, tous les Organismes en règle de leur cotisation 2021 pourront mettre à jour leurs propres manuels de formation pour être en conformité avec la réglementation.

L'ordre du jour et les commentaires étant terminés, le Président clôture l'Assemblée générale à 11h50 en remerciant les participants et regrettant l'absence de repas en commun.

### **ANNEXES**

Convocation Assemblée générale

Tableau présence

Rapport moral et d'activité

Bilan financier de l'exercice 2020

Budget 2021

Bilan d'activité de la Commission médicale



## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convier à **l'assemblée générale ordinaire** de la Fédération Française d'Hélicoptère qui se tiendra le **samedi 27 mars 2021** dans nos locaux :

**Fédération Française d'Hélicoptère  
Bâtiment 41 (HEP) - DARSE B  
Aérodrome de Lognes-Emerainville  
77185 LOGNES**

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral de l'année 2020 par le président.
- Vote du quitus sur le rapport ~~moral~~
- Rapport financier de l'année 2020 par le trésorier.
- Vote du quitus sur le rapport ~~financier~~.
- Budget prévisionnel 2021.
- Elections
- Actions 2021
  - Refonte du site
  - Défense de notre activité
  - Mise à jour de l'ensemble des manuels de formation
- Questions diverses.

Votre présence à Lognes est sujette aux conditions sanitaires applicables. Vous avez la possibilité de vous faire représenter, en remplissant le pouvoir au dos.

Comme l'année dernière un vote à distance "papier" sera mis à votre disposition.

Cordialement,

Le Président  
Michel MERY  
06 07 48 99 81

Le Secrétaire général  
Laurent MICHALLAT  
06 71 43 60 9



ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2021										
PRESENCES										
VOTANTS	ORGANISME	PARTICIPATION VOTES			CONSEIL FEDERAL	POUV.	VISIO	VISIO		
	NOM	POUVOIR	VOTE Distant	VISIO						
	AERO CLUB DU BAS ARMAGNAC				ADLER					
	AEROCLUB DE CASTRES MAZAMET				AZARIAN					
	AEROCLUB de la COTE D'OR				BOILEAU					
	AEROCLUB de SALY				BONNET					
	AERO CLUB MONACO				BOSMENT					
	AIR TOURAINE ACADEMY				BOUCHER					
	ALPES HELICOPTERES				BUY					
	BOURDON et PAPILLON				COLLADO	ABS				
	BUSIFLIGHT SERVICES				CONTENCIN					
	CEFH / IFPP				ESCAFFRE					
	CELAG				FOSSA PEYRUSSON	ABS				
	CEVENNES HELICOPTERE				MERY					
	COPT'AIR				MICHALLAT					
	CORSICA MULTI AIR TRAINING				ROSIER	NSRP				
	CORREZE HELIPASSION				TAUZIN					
	EASY HELICO									
	EGIDE AVIATION									
	FLY PICTURES									
	FRANCE COPTER									
	GILEXPORT									
	GOLF TANGO									
	HELI 17									
	HELI BASE									
	HELI CLUB de la COTE d'AZUR									
	HELI CLUB de BOURBON									
	HELI CLUB de FRANCHE COMTE									
	HELI CLUB DU BEAUJOLAIS									
	HELIMOUV									
	HELI NORD									
	HELI CLUB DE PARIS									
	HELI RHIN									
	HELI SPHERE									
	HELIBERTE									
	HELICENTRE									
	HELICLUB CYRIL LEMERCIER									
	HELICLUB DE COMPIEGNE									
	HELICLUB DE L'ADOUR									
	HELICLUB DE L'AIN									
	HELI-CLUB DE L'HERAULT									
	HELICLUB de TAHITI									
	HELICLUB DU PERIGORD									
	HELICOPT'AIR									
	HELICOPTERES DE CAMARGUE									
	HELICOPTERE CLUB du SUD OUEST									
	HELISFAIR									
	HELISUD									
	HELISUD LR									
	HELITEAM									
	HELITEL									
	HELITRAVAUX									
	LES ANCIENNES PALES									
	ODELOT									
	OPALE HELICOPTERE									
	PERPIGNAN HELICO									
	PIAULET AVIATION									
	PILOTES D'HELICOPTERE du FINISTERE									
	ROTOR & AIRCRAFT									
	RCCO									
	ROTOR CLUB AIXOIS									
	ROTOR CLUB d'ALSACE									
	ROTOR CLUB FORMATION									
	ROTORMAINTENANCE									
	RUN HELICO									
	SARL JAC-HELI									
	SAVOIE HELICOPTERES									
	SUMO44									
	TASO									
	TOULOUSE HELICO FORMATION									
	VOLENSEMB									
	REPRESENTANT DES INDIVIDUELS									
36	69 Organismes	8	5	4	17					





## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Les actions menées par la FFH, comme dans les années antérieures, a consisté à :

- ✓ Promouvoir des actions pour les jeunes ;
- ✓ Développer le soutien aux Organismes ;
- ✓ Participer à la création et à la mise à jour de programmes et d'outils avec la DGAC ;
- ✓ Représenter nos adhérents auprès d'instances reconnues du monde de l'hélicoptère ;
- ✓ Défendre et encourager la pratique du vol en hélicoptère.

et surtout à tendre à « de bonnes pratiques » dans un contexte de sécurité.

L'activité sportive, devrait éventuellement reprendre progressivement sous la houlette de Laurent MICHALLAT.

En cette année très particulière en raison des contraintes sanitaires, la plupart de nos activités ont été ralenties voir stoppées, sauf celles directement liées à la COVID-19.

### **Missions Fédération en rapport direct avec les instances de la DGAC**

**MALGH** (Mission de l'aviation légère générale et hélicoptères) : si la réunion préparatoire à la subvention de la DGAC s'est bien tenue le 27 février, la réunion plénière a été reportée au 1<sup>er</sup> octobre. La subvention a été versée en 2 fois pour un montant total de 25.000€, supérieur à la dotation initialement prévue.

Représentation au sein du Groupe de Travail pour la diffusion de l'information sécurité pour l'aviation légère.

**DSNA** (Direction des services de la navigation aérienne) : réunion annuelle concernant l'espace aérien en visio.

**POLE FORMATION** : Le départ de Bruno HALLER a stoppé les réunions du groupe de travail et les mises à jour des programmes de formation.

Malgré plusieurs interventions la situation reste identique en cette fin d'année. Il faudra attendre le début de l'année 2021 pour une reprise des relations avec le pôle formation de la DGAC.

### **Missions Fédération en rapport direct avec d'autres instances représentatives**

**CNFAS** (Comité national des fédérations aéronautiques et sportives) : FFH membre du Comité directeur. Le CNFAS intervient régulièrement pour défendre le monde aéronautique qu'il s'agisse de la loi PACTE, de la subvention 8.33, de la défense de l'espace aérien et une veille réglementaire.

**DIRCAM** – Direction de la circulation aérienne militaire – réunion annuelle sur la base de Villacoublay. Bilan des activités défense, présentation du calendrier des activités défense 2020, point de situation des travaux espace (ZENA), refonte RTBA, travaux drones.

**UFH** (Union française de l'hélicoptère) : La Fédération continue de siéger au sein du Comité directeur de l'UFH. L'UFH relaie les intérêts de l'hélicoptère auprès de l'EHA (European helicopter association) dont elle assure la vice-présidence et auprès de l'EASA (Agence européenne de la sécurité aérienne) en participant au « Rotorcraft Committee ».

**CIRAS** (Comité d'initiation à la recherche aéronautique et spatiale) En raison de la crise sanitaire, le CIRAS n'a eu aucune activité en 2020.

**UFEGA** (Union des fédérations gestionnaires des assurances) : La FFPLU et la FFVP ayant quitté l'UFEGA, seules la FFH et le RSA restaient présentes dans le cadre de l'UFEGA. En conséquence l'UFEGA a été mise en sommeil et la FFH a participé directement aux négociations par Air Courtage des différents contrats auprès des assureurs (RC Recours juridiques, RC Dirigeants, RC casse terrestre).

Ces nouveaux contrats seront signés début 2021.

### **Missions Fédération en rapport direct avec le monde sportif**

**CNOSF** (Comité national Olympique et sportif français) : la Fédération est membre du CNOSF en tant que fédération non olympique et participe aux travaux initiés par la CNOSF.

La FFH est représentée dans la chaîne « sports en France » créée par le CNOSF.

**CIG** (FAI Rotorcraft Commission) : participation aux réunions du CIG et aux championnats du monde (présence de L. MICHALLAT, juge officiel de la FFH).

### **Fonctionnement interne**

Le Conseil fédéral réuni le 25 janvier 2020 en préparation de l'AG du 21 mars, AG reportée au 19 décembre.

L'AG a validé la clôture de l'exercice 2019.

Les Commissions fédérales (Jeunes, médical, sport, assurance, météo) ont présenté leur action et objectifs.

### **La gestion de la situation sanitaire**

Le 1<sup>er</sup> confinement a été géré conjointement avec les autres fédérations aéronautiques dans le cadre du CNFAS. Des communiqués communs ont été régulièrement diffusés en fonction des différentes évolutions de ce 1<sup>er</sup> confinement.

La Fédération a mis en place et diffusé un protocole sanitaire complet, toujours en vigueur en cette fin d'année.

Le 2<sup>ème</sup> confinement a été lui aussi géré **au début** conjointement avec les autres fédérations, mais au 15 décembre, aucun communiqué commun n'a été établi et plusieurs fédérations, dont la FFH, n'ont pas été invitées à participer à l'élaboration d'un texte qui sera de fait celui de la FFA.

Plusieurs fédérations, dont la FFH, ont refusé de publier pour leur compte le texte de la FFA.

La FFH a pris le parti de la prudence en s'appuyant sur la publication de la DGAC du 16 décembre.

La fédération a, à de nombreuses occasions, été en contact avec ses correspondants de la DGAC notamment pour les alerter sur l'absence de sécurité de la reprise des vols solo sans vol de relâcher, puis sur le report des dates de validité des licences, des examens pratiques et enfin sur la situation difficile des Organismes affiliés.

Une situation manifestement bloquée au-delà des prérogatives de la DGAC, l'aviation légère ne pesant pas lourd dans les décisions ministérielles.

### **Les adhérents**

148 adhésions individuelles.

89 organismes répertoriés dont 60 ayant acquitté leur cotisation.

Je rappelle que les organismes n'ayant pas réglé leur cotisation n'ont pas accès aux programmes de formation, ni à leur utilisation, ne sont plus couverts par les assurances FFH et ne peuvent plus faire bénéficier à leurs élèves de la participation au coût de l'e-learning Mermoz.

La Fédération a assisté plusieurs Organismes que ce soit lors de leur création, avant des visites de leur DSAC ou pour la mise en place de formation.

## Communication

Le site est en « refondation » complète.

Le financement de cette « refondation », de l'ordre de 10.000€ est intégralement pris en charge par la subvention de la MALGH.

The screenshot shows the homepage of the Fédération Française des Hélicoptéristes (FFFH). The main header features the FFFH logo and a navigation menu with categories: LA FÉDÉRATION, ESPACE PILOTES, ESPACE DIRIGEANTS, ESPACE FORMATION, and ESPACE PRIVÉ. A prominent banner reads 'VOUS AUSSI PILOTEZ' with a small image of a pilot. Below the navigation, there are several news and information sections:

- >Actualités**: Includes articles on 'ATTENTION RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ATO HÉLICO', 'RADIO 133 MHz', 'CONSEIL FÉDÉRAL DU 29/05/18', and 'COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019'.
- >Information**: Features 'JOURNÉE DE HÉLICOPTÈRE' and '4 INCIDENTS DEPUIS LE 28 MAI'.
- >Formation**: Details training manuals and progress levels for DTO / ATO.
- >heli info – la newsletter de la FFFH**: Promotes the 'HELI INFO' newsletter.

At the bottom, there is a navigation bar with icons for 'RÈGLEMENTATION', 'LES HÉLICOPTÈRES', 'FONCTIONNEMENT', 'COMPÉTITIONS', and 'PATRIMOINE'. Below this are logos for 'dgac', 'AIR GÉNÉRALIS ASSURANCES', 'CNFAS', and 'Missions Légales'. A footer section provides links for 'ACCÈS, LA RÉGULATION, VOUS AUSSI PILOTEZ, LES ÉCOLES, LES HÉLICOPTÈRES, LES COMPÉTITIONS, LE PATRIMOINE', 'LICENCE EN LIGNE, ESPACE DIRIGEANTS, ESPACE PILOTES, BOC, FORUM', 'FFFH - AÉROCLUBS ET LOUERS DÉPARTEMENTAUX FFH/LOUERS', and 'Missions Légales'.

## ORIENTATION 2021

La politique poursuivie en 2020 sera reconduite en 2021 et les différentes missions de la Fédération identiques avec quelques ajouts mentionnés ci-dessous :

### Missions Fédération en rapport direct avec les instances de la DGAC

**MALGH** : information, subvention, Groupe de Travail sécurité

**POLE FORMATION** : Une réunion en Visio conférence prévue en début d'année avec la Direction PN et le Pôle formation de la DGAC.

La totalité des manuels de formation va être mise à jour au cours du premier trimestre 2021.

### **Missions Fédération en rapport direct avec d'autres instances représentatives**

**CNFAS** : participation au Comité directeur.

**CRAGGALS** : participation réunions et fixer représentants régionaux de la Fédération.

**CIRAS** : participation à la journée des métiers et des loisirs de l'aérien à Paris si elle a lieu

**ASSURANCES** : Décisions et signatures des contrats FFH.

### **Missions Fédération en rapport direct avec le monde sportif**

Ministère des Sports : contact avec la nouvelle structure du ministère des Sports chargée des Fédérations pour obtenir une subvention pour couvrir les frais de déplacement de notre juge fédéral et financer une reprise limitée de l'activité sportive.

### **Missions de représentation**

Rassemblement de Chollet ??

### **Fonctionnement interne**

Réorganisation complète des cotisations individuelles.

Dossier assurances (après l'enquête Air Courtage repoussée en 2021).

Commission jeunes : Bourse jeune et BIA.

Commission sport : recherche d'équipages susceptibles de s'entraîner et de participer à des championnats. Mise en place de « challenge » interclub.

Commission médicale, assurances et météo : participation à l'écriture du guide / conseil

### **Gestion de la situation sanitaire**

La situation sanitaire va encore mobiliser beaucoup de temps en 2021.

Face à l'absence d'évolution des décisions de l'Etat et de leur traduction réglementaire par la DGAC, en l'absence de coordination au sein du CNFAS, la FFH va directement s'adresser par courrier aux autorités de tutelle et continuer à suivre l'évolution des restrictions au fur et à mesure de leur publication.

### **Les adhérents**

Un des objectifs essentiels de 2021 est un tour de France des Organismes pour faire, entre autres, le point sur la situation de chacun d'entre eux et de réaliser un état des lieux de nos activités hélicoptère.

### **Communication**

Refonte du site FFH en 2021.

Cahier des charges validé le 31 décembre 2020.

Appels pour le développement et réalisation en 2021.

### **Conclusion**

La Fédération continue de développer ses activités.

Je remercie tous les bénévoles qui participent activement à l'œuvre commune.



## **RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

**Les revenus de l'exercice** sont de 47.444,28€ en augmentation de 8.411,00€ par rapport à 2019. Cette augmentation est due à une progression des cotisations des Organismes (dont impact d'une nouvelle tranche), et à une stabilisation des cotisations individuelles.

Sur 89 Organismes recensés, 60 sont à jour de leur cotisation.

Le nombre d'adhésions individuelles est stable par rapport à celui de 2019.

En ce qui concerne la subvention CNAAL, paradoxalement, son attribution totale, versée en deux fois, est très supérieure à celle de 2019 (+5.500€).

**Les charges de l'exercice** sont de 32.946,31€ en baisse de 6.090€ par rapport à 2019.

Cette minoration est principalement due à la situation sanitaire :

- Diminution importante des frais de déplacements ;
- Baisse de la consommation du budget jeunes ;

**Le résultat de l'exercice est de +14.497,97€ (-3.08€ en 2019)**



## **BUDGET 2021**

Compte tenu de la mise à jour de la totalité des manuels de formation, une augmentation du nombre des adhésions Organismes est probable. Prévision du montant des cotisations de l'ordre de 32.000€. Le montant de la subvention CNAAL devrait être revue à la baisse compte tenu du montant valorisé versé en 2020 et de la situation financière de la DGAC, soit de l'ordre de 10.000€

**Les revenus de l'exercice seraient de 42.000€.**

Des charges budgétées sont en baisse pour les raisons suivantes

- recours à des réunions fédérales « à distance », sans déplacements ;
- meilleure maîtrise de l'attribution des aides apportées aux adhérents dans le cadre de la formation théorique réalisée par l'institut MERMOZ (Organisme et élèves doivent être adhérents en règle).

Des charges budgétées sont en hausse notamment en ce qui concerne le site de la Fédération et le poste déplacements dans la mesure où je serai plus disponible en 2021, sous réserve de la situation sanitaire.

**Les charges de l'exercice seraient de 42.000€,**

**Le résultat de l'exercice 2021 serait équilibré.**

**En 2021**, la procédure « renforcée » de collecte des cotisations individuelles, si elle est entérinée lors de l'AG du 21 mars 2020, devrait nous permettre d'envisager une augmentation substantielle des ressources et donc des capacités d'action de la FFH.

**Appel des cotisations : 1<sup>er</sup> décembre 2021**

**Relance : 31 janvier 2022**

**Fermeture de l'accès « espace privé » aux non adhérents : 28 février 2022**

**Envoi des convocations AG aux seuls adhérents : 10 mars 2022**

**Assemblée générale : 26 mars 2022**

## **Généralités**

La Commission n’a pas été sollicitée depuis 2 ans par un membre de la Fédération au sujet de problèmes médicaux personnels à vocation de diffusion générale. Néanmoins, Ph. Contencin a été interrogé à de multiples reprises au sujet de la prévention et des traitements de la Covid-19, sujets inédits et par moment angoissants pour l’ensemble de la population. Jusqu’à l’annonce des vaccinations de masse et l’oubli de la formation en aviation légère par la DGAC depuis décembre 2020, la réponse a été basée sur le suivi strict des mesures gouvernementales.

## **Covid**

Au printemps 2020, après étude de la littérature scientifique et des médias aéronautiques étrangers (surtout nord-américains), une collaboration a été amorcée avec S. Buy pour l’aménagement des cockpits d’hélicoptère dans le but de permettre la cohabitation pilote-passager(s) avant et surtout l’instruction « côte à côte ». Des prototypes de cloisons longitudinales en plexiglas ont été réalisés et des solutions à base de visières transparentes (« face shields ») envisagées. Puis le port du masque chirurgical non tissé ou artisanal en tissu s’est répandu dans tous les milieux terrestres. Des essais en vol ont démontré que la plupart de ces masques étaient compatibles avec le vol « côte à côte », mais aussi les échanges radio avec les organismes de contrôle, d’information de vol et les autres aéronefs ainsi que le vol d’instruction. Hormis l’impossibilité de lire sur les lèvres et d’utiliser les mimiques bucco-nasales, il a été démontré au niveau mondial qu’une assez bonne communication était possible avec les masques faciaux courants. Un protocole a donc été rédigé avec M. Méry dès la mi-mai pour mise en application dès que possible.

## **Principes de base**

Les pilotes et passagers d’hélicoptères sont soumis à l’obligation d’une « distanciation physique » (dans le but d’éviter toute réception de gouttelettes chargées de virus dans la bouche, les narines et les yeux) et aux autres « gestes barrières » (lavages fréquents des mains et nettoyage des objets partagés) comme tous les citoyens.

En pratique depuis mai 2020, dès que 2 personnes au moins sont à bord, elles doivent porter un masque dit « chirurgical » (EN 14683) ou bien en tissu, industriel, de catégorie 1 (décret n° 2021-76 du 27 janvier 2021).\*

D’ailleurs, tout sport qui n’est pas effectué en plein air et qui comporte le partage d’équipements doit suivre rigoureusement un protocole de distanciation et de nettoyage avant/après utilisation desdits équipements.

\* Les masques FFP2, FFP3, KN-95 ou N-95, davantage filtrants, restreignent un peu plus le débit respiratoire.



## En pratique

La règle d'utilisation des aéronefs légers (dont les hélicos) comporte donc depuis le 12 mai 2020 les consignes résumées suivantes :

- 1°) en cas de symptôme respiratoire, digestif, sensoriel ou général (douleur, courbature, fièvre, fatigue) ou de contact avec un patient Covid, ne pas venir à la structure de formation,
- 2°) sinon, préparer le vol à domicile dans la mesure du possible,
- 3°) venir avec son masque, ses lunettes, son casque, ses cartes et son sac pour emporter les objets personnels utilisés. En cas de casque partagé par plusieurs pilotes, un nettoyage soigneux sera effectué avant et après chaque vol avec des lingettes imprégnées de produit virucide selon la norme NF/EN14476 (*ou lingettes contenant au moins 60% d'alcool*) et la mousse des micros sera trempée dans une solution d'Eau de Javel à 0,5% de chlore actif,
- 4°) se laver les mains dès l'arrivée et nettoyer poignées, boutons, trappes, purges, tringles, câbles, manettes, commandes, etc. et l'équipement bureautique et sanitaire utilisé à l'aide des mêmes lingettes virucides avant et après chaque vol/utilisation. Se laver à nouveau les mains en arrivant dans sa voiture, son domicile, etc...

## Epilogue

Il semble que le risque contagieux ait vocation à persister pendant plusieurs mois voire des années et que la prudence sanitaire doive accompagner la sérénité des vols sans la perturber. Appropriions-nous les gestes d'hygiène tout en gardant une excellente vision, une communication de qualité, une liberté des commandes (attention à la buée sur lunettes, aux micros mal placés, ...). Des automatismes, des aménagements sont déjà et seront intégrés par chaque pilote afin qu'en aucun cas la sécurité sanitaire n'entrave la sécurité globale qui reste par-dessus tout la priorité et la responsabilité du commandant de bord.

Réalisons aussi l'importance d'une très bonne hygiène de vie à la fois pour de meilleures défenses immunitaires des pratiquants d'aviation légère et pour rester toujours alerte, en pleine possession de ses moyens. Si ce n'est pas le cas, reportons le vol ou faisons-nous accompagner par un instructeur...

-----